

Jeannine ARVENNE
8 rue de l'église
Chebrac
16330 Montignac Charente

A me retourner
Signé.

Mairie d'Aussac-Vadalle
61, rue de la République
16560 Aussac-Vadalle

Chebrac, le 30 mai 2024

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre courrier du 6 mai 2024, je viens vous préciser la suite donnée à votre proposition concernant l'utilisation et l'entretien de la parcelle n° E-1024 située en face de la mairie d'Aussac-Vadalle.

Je vous confirme que j'ai bien pris contact avec les héritiers de ce terrain. Mais comme déjà précisé dans les précédentes lettres, il me sera difficile de recevoir rapidement l'accord de l'ensemble d'entre eux.

En attendant, et conformément à votre souhait, j'autorise la mairie d'Aussac-Vadalle, à en assurer l'entretien, et si elle le souhaite, y organiser des manifestations festives, étant entendu que toute construction en dur y sont prohibées.

Je laisse le soin à votre municipalité de supporter la taxe foncière afférente à cette parcelle ainsi que les frais liés aux autorisations visées au paragraphe précédent et aux nuisances qui pourraient survenir lors de ces manifestations.

Je fais abstraction du « flyer » que vous m'avez transmis lors d'un précédent courrier car vous m'avez fait retour de l'enveloppe timbrée jointe à ma lettre du 1^{er} mai 2024.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations les plus respectueuses.



Jeannine ARVENNE
8 rue de l'église
Chebrac
16330 Montignac Charente

Mairie d'Aussac-Vadalle
61, rue de la République
16560 Aussac-Vadalle

Chebrac, le 30 mai 2024⁵

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre courrier du 6 mai 2024, je viens vous préciser la suite donnée à votre proposition concernant l'utilisation et l'entretien de la parcelle n° E-1024 située en face de la mairie d'Aussac-Vadalle.

Je vous confirme que j'ai bien pris contact avec les héritiers de ce terrain. Mais comme déjà précisé dans les précédentes lettres, il me sera difficile de recevoir rapidement l'accord de l'ensemble d'entre eux.

En attendant, et conformément à votre souhait, j'autorise la mairie d'Aussac-Vadalle, à en assurer l'entretien, et si elle le souhaite, y organiser des manifestations festives, étant entendu que toute construction en dur y sont prohibées.

Je laisse le soin à votre municipalité de supporter la taxe foncière afférente à cette parcelle ainsi que les frais liés aux autorisations visées au paragraphe précédent et aux nuisances qui pourraient survenir lors de ces manifestations.

Je fais abstraction du « flyer » que vous m'avez transmis lors d'un précédent courrier car vous m'avez fait retour de l'enveloppe timbrée jointe à ma lettre du 1^{er} mai 2024.

Je vous prie d'agrérer, monsieur le Maire, mes salutations les plus respectueuses.



RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION

n° de l'envoi :

1A 213 697 6616 1



REPUBLICHE FRANCAISE

CPLT AFF LETTRE RECOMMANDÉE R1AR

SD : 87000928868990Q

**5,42 EUR



À poster jusqu'au
01/07/2024



Mairie d'Aussoe-Sadalle
61, Rue de la République
16560 Aussoe - Sadalle



Feuillet fixe
Ne pas
détacher



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :

1A 213 697 66161

Numéro de l'envoi :
1A 213 697 66161

Présenté / Avisé le :	/	/	/
Distribué le :	/	/	/
SFR2 V5-HU2 KFR2 G03520 P18-07/23			

Date : 31.05.24 Prix : 6.41 CRBT :

Cadres réservés à La Poste

La Poste - Siège social 6, rue du Colonel Pierre AYTA - 75015 PARIS
SIRET : 332 592 000 000 00 RCS Paris

